



MAIRIE DE  
05380  
**CHÂTEAUROUX-LES-ALPES**

BP 7  
(Tél 04.92.43.22.04 - ☎ 04.92.43.55.95)  
e-mail : mairie.05380@wanadoo.fr

**Compte-rendu de la réunion du conseil municipal  
du vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016 à 20h30 en Mairie**

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marie BARRAL

---

**Membres présents :** Jean-Marie BARRAL, Xavier LONG, Stéphanie ROUX, Claude FABRE, Henriette COLLET, Thomas BETH, Claude BLANCHET, Sonia MARMUGI, Laurence DESLANDES, Norédine FRIH, Eric LIONS

**Membres excusés :** Julien BRENIERE procuration à Stéphanie ROUX; Sophie GOURCEAUX procuration à Sonia MARMUGI, Véronique GENSUL procuration à Eric LIONS

**Membre absent :** Isabelle PALMARINI

**Secrétaire de séance :** Henriette COLLET

---

**ORDRE DU JOUR :**

1. Compte administratif 2015 Budget Eau
2. Affectation du résultat Budget Eau
3. Taux des 3 taxes
4. Subventions aux associations.
5. Budgets primitifs 2016
6. Forfait eau potable 2016
7. Convention restaurant, utilisation « le kiosque »
8. Occupation du domaine public – redevance terrasse
9. Tarifs 2016 marché estival
10. Tarif branchement électricité camion pizza
11. Avenant 1 convention service mutualisé ADS
12. Plan de financement projet culturel médiathèque
13. Tableau des effectifs
14. Plan de financement schéma directeur réseau eau potable
15. Proposition d'indemnisation des servitudes de passage de la ligne électrique 225 kV
16. Questions diverses

---

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 4 mars 2016  
adopté à l'unanimité.

---

La séance ouvre à 20h40.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour.  
L'assemblée délibérante donne son accord.

**1. Compte administratif 2015 Budget Eau**

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Xavier LONG 2<sup>ème</sup> adjoint en charge des finances afin de présenter le compte administratif 2015 du budget eau.

Sortie de M. Le Maire pour le vote du compte administratif.

Celui-ci est adopté à l'unanimité soit 13 voix.

**2. Affectation du résultat Budget Eau**

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Xavier LONG 2<sup>ème</sup> adjoint en charge des finances qui expose qu'il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2015 du budget eau.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

### **3. Taux des 3 taxes**

Le Conseil Municipal propose une augmentation de 1,5% des taux d'imposition pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le montant de la taxe sur le foncier non bâti ne change pas.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

### **4. Subventions aux associations.**

Diverses subventions ont été attribuées en faveur des associations lors de la commission finance. Il est demandé à Monsieur le Maire que toute nouvelle subvention supérieure à 1000€ soit débattue en Conseil Municipal.

Le conseil municipal approuve cette délibération à 13 voix pour.

### **5. Budgets primitifs 2016**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Xavier LONG, 2<sup>ème</sup> adjoint en charge des finances afin d'exposer les budgets primitifs 2016.

Le budget primitif principal est adopté à l'unanimité soit 14 voix.

Le budget primitif de l'eau est adopté à 11 voix pour, 1 contre et 2 abstentions.

Le budget primitif du camping est adopté à 13 voix pour et 1 abstention.

### **6. Forfait eau potable 2016**

Délibération portant sur les tarifs 2015 en matière d'eau potable. Les tarifs 2015 sont inchangés.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

### **7. Convention restaurant, utilisation « le kiosque » 2016**

Monsieur le Maire rappelle que le restaurant La forge utilise depuis 2013 le kiosque afin d'y installer une terrasse pendant la saison estivale.

Il s'agit donc de déterminer le tarif. Ce tarif reste inchangé par rapport à 2015.

Cette délibération est adoptée à 13 voix pour et 1 abstention.

### **8. Occupation du domaine public – redevance terrasse 2016**

Monsieur le Maire rappelle la redevance d'occupation du domaine public sur les terrasses mise en place en 2015. Il convient donc de fixer le montant du loyer. Celui-ci reste inchangé.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

### **9. Tarifs 2016 marché estival**

Le Conseil Municipal fixe les tarifs 2016 du marché estival qui restent inchangés par rapport à 2015. Les dates du marché sont du 5 juillet au 23 Août 2016.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

### **10. Tarif branchement électricité camion pizza 2016**

Il convient de fixer le montant du branchement électrique pour le camion pizza qui s'installe sur la place du village. Le tarif reste inchangé.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

### **11. Avenant 1 convention service mutualisé ADS**

Par délibération n°15 du 20/11/2014, le Conseil municipal a adopté les termes de la convention pour les modalités de fonctionnement du service mutualisé de l'instruction des autorisations d'urbanisme avec la communauté de communes de l'Embrunais.

L'avenant n°1 proposé s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article 9 de la précédente convention et a pour objectif de clarifier et préciser les modalités de fonctionnement du service mutualisé.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

### **12. Plan de financement projet culturel médiathèque**

Délibération concernant une demande de subvention, au conseil départemental, de la médiathèque concernant le projet culturel « Le livre d'artiste ».

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

### **13. Tableau des effectifs**

Délibération concernant le tableau des effectifs de la commune à compter du 01/04/2016.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

#### **14. Plan de financement schéma directeur réseau eau potable**

Délibération concernant un dossier de demande de subvention qui sera déposé auprès de l'Agence de l'eau dans le cadre du dossier de réalisation du schéma directeur du réseau d'eau potable de la commune. Ce dossier est géré en partenariat avec l'Agence Technique Départementale des Hautes-Alpes (IT 05) avec laquelle la commune adhère.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

#### **15. Proposition d'indemnisation des servitudes de passage de la ligne électrique 225 kV**

Délibération concernant les indemnités dues en raison des servitudes des travaux de construction de la ligne haute tension 225kV, versées au propriétaire en considération du préjudice subi.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 10 voix pour, 2 abstentions et 2 contre.

#### **16. Demande de subvention pour la création d'un commerce**

Suite à l'acquisition d'une maison au centre du village, à présent nous devons effectuer les demandes de subvention pour les travaux à exécuter avant l'arrivée du boulanger.

La commune s'engage à solliciter l'Etat, le Conseil régional, le Conseil départemental et la réserve parlementaire.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

#### **17. Emprunt programmes d'investissements 2016**

Pour financer les programmes d'investissements 2016, la commune empruntera auprès d'une banque. Il s'agit donc d'autoriser monsieur le Maire à signer ce prêt.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

#### **18. Questions diverses**

- Le dossier pour la création d'un commerce au centre du village est en cours pour accueillir un futur boulanger ; un bail commercial sera établi.
- Plusieurs démarches auprès du propriétaire concernant l'achat de terrains pour la protection des sources n'ont pas abouties, une DUP a été lancée.
- Une commission voirie se réunira dans une quinzaine de jours.
- Le gîte des pinées change de propriétaire à compter du 1er juin, ce dernier rachète le fonds de commerce et le bail.
- Un orage à la fin de l'automne a engravé le canal situé au virage de la viste, il est demandé de le nettoyer.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à **23h 01**

**Le Maire,  
J-M BARRAL**

